

Document à  
conserver

# RISQUES MAJEURS

## Quels sont les bons réflexes ?





# Explications et informations

## DICRIM

### Définition

Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est un document élaboré par la commune pour informer ses habitants sur les risques naturels, technologiques ou sanitaires présents sur le territoire, ainsi que sur les moyens d'alerte, de prévention et les comportements à adopter en cas de danger.

### Rôle

- Identifier les risques majeurs présents sur le territoire (inondations, séismes, industries à risques, etc.)
- Expliquer les consignes de sécurité à appliquer avant, pendant et après un évènement
- Présenter les moyens de prévention et d'alerte existants dans la commune
- Sensibiliser la population afin de développer une culture du risque

## RISQUE MAJEUR

Un risque majeur est un événement rare mais potentiellement très grave, capable de provoquer de nombreuses victimes, d'importants dommages matériels ou un fort impact sur l'environnement et le fonctionnement de la société. Il résulte de la rencontre entre un aléa (ex : inondation, explosion, séisme) et des enjeux humains, matériels ou environnementaux exposés.

### Risques majeurs sur la commune de Coudekerque-Branche



Inondation



Les intempéries



Risque industriel



Transport de matières dangereuses



Risque nucléaire



Les engins de guerre

# SOMMAIRE

	Le risque industriel.....p-4, 5
	Les engins de guerre.....p-6
	Le transport de matières dangereuses.....p-7, 8
	Le risque nucléaire.....p-9, 10
	Le risque d'inondation.....p-11, 12
	Les intempéries.....p-13, 14
	Le risque sanitaire .....p-13, 14
	Le plan vigipirate - attentat.....p-15, 16
	Le plan familial de mise en sûreté.....p-17, 18
	Le signal d'alerte.....p-19
	Annuaire.....p-20



# Le risque industriel

## Comment se manifeste t-il ?

<b>Incendie</b>	Par inflammation dans l'air d'un solide, liquide ou gazeux inflammable
<b>Explosion</b>	Combustion rapide d'un gaz inflammable ou d'un élément explosif. Conséquences : Brûlures, blessures causées par la projection de débris, lésions internes et traumatismes dus à l'onde de choc. Conséquence : brûlures et asphyxie
<b>Dispersion</b>	Perte de confinement de produits toxiques ou inflammables, entraînant une propagation des substances dangereuses par l'air, l'eau ou le sol. <u>Conséquences</u> : Risques d'incendie et d'explosion, et de graves problèmes de santé à la suite du contact, de l'inhalation ou de l'ingestion de produits dangereux par l'organisme.

## L'alerte

- ➔ **Panneaux électroniques**
- ➔ **Sirène** : activée par le préfet (voir diapo 19)
- ➔ **Alerte SMS** : Chaque personne s'étant inscrite pour recevoir des SMS. Pour vous inscrire : site de la ville <https://www.ville-coudekerque-branche.fr/infos-sms/>
- ➔ **Radios locales**
- ➔ Véhicules équipés de **haut-parleurs**
- ➔ **Réseaux sociaux** de la ville



### L'ordre d'évacuation

Il est donné par le Préfet de manière exceptionnelle. Il sera diffusé par :

- Radios locales
- Véhicules équipés de haut-parleurs
- Porte à porte
- Panneaux électroniques
- site internet de la commune

Le risque industriel est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les riverains alentours, les biens et/ou l'environnement. Afin de limiter les risques les structures dangereuses sont soumises à des réglementations strictes et des contrôles réguliers de l'État.



# Le risque industriel

Radio à écouter :

- Delta FM 100.7
- France bleu Nord 92.6



AVANT	PENDANT (dès le signal d'alerte)	APRÈS
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>S'informer</b> sur les risques</li> <li>• Évaluer sa vulnérabilité par rapport à ce risque               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ distance par rapport à l'installation</li> <li>◦ nature du risque</li> </ul> </li> <li>• <b>Connaître le signal d'alerte</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En cas d'accident, <b>donner l'alerte</b> : appeler le 18 (pompiers), le 15 (SAMU) ou le 17 (police), en précisant si possible le lieu exact, la nature du sinistre (feu, fuite, nuage, explosion), le nombre de victimes. S'il y a des victimes - ne pas les déplacer (sauf incendie).</li> <li>• <b>Si un nuage toxique</b> vient dans sa direction               <ul style="list-style-type: none"> <li>- fuir selon un axe perpendiculaire au vent pour trouver un local où se confiner.                   <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ne pas aller chercher les enfants à l'école</b></li> <li>• <b>Se confiner</b> ou si les autorités le demandent, <b>évacuer les lieux</b></li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Ne sortir qu'en fin d'alerte</b> (signalée par la sirène continue)</li> <li>• <b>S'informer</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- écouter la radio</li> <li>- respecter les consignes des autorités.                   <ul style="list-style-type: none"> <li>• A la suite d'une émanation toxique <b>ne consommer ni l'eau du robinet, ni fruits et légumes du jardin</b></li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• <b>Se mettre à disposition des secours</b></li> </ul>

En cas de risques industriels, les consignes générales s'appliquent :



**SE METTRE A L'ABRI**



**ÉCOUTER LA RADIO LOCALE**



**RESPECTER LES CONSIGNES**



# Les engins de guerre

Radio à écouter :

- Delta FM 100.7
- France bleu Nord 92.6

Au cours des deux guerres mondiales, de nombreuses armes ont été utilisées, et il arrive encore d'en découvrir aujourd'hui.

Malgré le temps qui passe, elles demeurent toujours dangereuses.

## Comment se manifeste t-il ?

Le risque lié aux engins de guerre survient lorsqu'un engin est découvert et considéré comme dangereux. Dans un premier temps, la ville procède au balisage de la zone, puis une équipe de démineurs intervient pour le désamorcer.

## L'alerte :

- ➔ **Panneaux électroniques**
- ➔ **Réseaux sociaux** de la ville
- ➔ **Affichage**
- ➔ **Radios locales**
- ➔ **Porte à porte**
- ➔ **Alerte SMS** : Chaque personnes s'étant inscrits pour recevoir des SMS. Pour vous inscrire : site de la ville <https://www.ville-coudekerque-branche.fr/infos-sms/>

## Que faire en cas de découverte ?

- ▶ **Surtout ne pas toucher / déplacer l'engin**
- ▶ **Si l'engin dégage une odeur ou des vapeurs**, ne pas inhaler et s'éloigner
- ▶ **Alerter immédiatement** les services de police 17, les pompiers 18, la mairie 03 28 28 25 25 ou la police municipale 03 28 61 30 45



# Le transport de matières dangereuses (TMD)

## Comment se manifeste t-il ?

Une matière dangereuse est une substance qui, par ses propriétés physiques ou chimiques, ou par la nature de ses réactions, peut présenter un danger grave.

Les principaux dangers liés aux TMD sont :

- Les liquides inflammables
- Les gaz inflammables
- Les liquides ou gaz toxiques

Le risque transport de marchandises dangereuses, ou risque TMD, est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces marchandises par voie routière, ferroviaire, fluviale ou canalisation.

### ALARMES

#### Panneaux électroniques

**Sirène** : le signal change selon le type de catastrophe, activée par le préfet

**Alerte SMS** : Chaque personne s'étant inscrite pour recevoir des SMS. Pour vous inscrire : site de la ville <https://www.ville-coudekerque-branche.fr/infos-sms/>

#### Radios locales

Véhicules équipés de **haut-parleurs**

**Réseaux sociaux** de la ville

**Affichage**



### L'ordre d'évacuation

Il est donné par le Préfet de manière exceptionnelle. Il sera diffusé par :

- Radios locales
- Véhicules équipés de haut-parleurs
- Porte à porte
- Panneaux électroniques
- site internet de la commune



# Le transport de matières dangereuses

AVANT	PENDANT (dès le signal d'alerte)	APRÈS
<p><b>Savoir identifier</b> un convoi de marchandises dangereuses : les <b>panneaux</b> et les <b>pictogrammes</b> apposés sur les unités de transport permettent d'identifier le ou les risques générés par la ou les marchandises transportées</p>	<p>Si l'on est <b>témoin d'un accident TMD</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Protéger</b> : S'éloigner de la zone de l'accident et faire éloigner les personnes à proximité. Ne pas tenter d'intervenir soi-même.</li><li>- <b>Donner l'alerte</b> aux sapeurs-pompiers (18 ou 112), à la police ou la gendarmerie (17 ou 112) Dans le message d'alerte, préciser si possible :<ul style="list-style-type: none"><li>- le lieu exact (commune, nom de la voie, point kilométrique...)</li><li>- le moyen de transport (poids-lourd, canalisation, train, etc.)</li><li>- la présence ou non de victimes</li><li>- la nature du sinistre : feu, explosion, fuite, déversement, écoulement</li><li>- le cas échéant, le numéro du produit, le code danger et les étiquettes visibles.</li></ul></li></ul> <p><b>En cas de fuite de produit :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>ne pas toucher</b> ou entrer en contact avec le produit</li><li>- <b>quitter la zone de l'accident</b> : s'éloigner si possible perpendiculairement à la direction du vent pour éviter un possible nuage toxique ;</li><li>- rejoindre le bâtiment le plus proche et se confiner</li></ul> <p><b>Dans tous les cas, se conformer aux consignes de sécurité diffusées par les services de secours.</b></p>	<p>Si vous vous êtes mis à l'abri, <b>aérer le local</b> à la fin de l'alerte diffusée par la radio. En cas d'<b>irritation</b> ou de <b>brûlures</b>, présentez-vous chez un <b>médecin</b></p>

Radio à écouter :

- Delta FM 100.7
- France bleu Nord 92.6



# Le risque nucléaire

## Comment se manifeste t-il ?

Le risque nucléaire survient généralement après une perte de confinement des éléments radioactifs. Les produits radioactifs seraient dispersés, contaminant l'environnement et soumettant la population à une contamination, voire même une irradiation selon l'exposition.

### Les effets :

- ▶ **Effets possibles sur l'Homme** : brûlures, stérilité, cancers (effets aléatoires sur une partie de la population), effets génétiques supposés, effets sur le fœtus (malformations).
- ▶ **Effets sur l'environnement** : la flore (destruction ou pollution), la faune (même effets que sur l'Homme avec des variables), les cultures (produits de consommation pollués).
- ▶ **Effets économiques** : perturbation des activités humaines

### Alerte

#### Panneaux électroniques

**Sirène** : le signal change selon le type de catastrophe, activée par le préfet

**Alerte SMS** : Chaque personne s'étant inscrite pour recevoir des SMS. Pour vous inscrire : site de la ville <https://www.ville-coudekerque-branche.fr/infos-sms/>

#### Radios locales

Véhicules équipés de **haut-parleurs**

**Réseaux sociaux** de la ville



### L'ordre d'évacuation

Il est donné par le Préfet de manière exceptionnelle. Il sera diffusé par :

- Radios locales
- Véhicules équipés de haut-parleurs
- Porte à porte
- Panneaux électroniques
- site internet de la commune

Le risque nucléaire provient de la survenue d'accidents, conduisant à un rejet d'éléments radioactifs à l'extérieur des conteneurs et enceintes prévus pour les contenir.



# Le risque nucléaire

Radio à écouter :

- Delta FM 100.7
- France bleu Nord 92.6



*Depuis 2019, la couverture des Plans Particuliers d'Intervention (PPI) autour des centrales nucléaires est étendue de 10 à 20 km. Coudekerque-Branche est depuis inclus dans le PPI de la centrale nucléaire de Gravelines.*

AVANT	PENDANT (dès le signal d'alerte)	APRÈS
<ul style="list-style-type: none"><li>• Connaître le signal d'alerte</li><li>• Connaître les consignes de mise à l'abri</li><li>• Prévoir un poste radio (si possible à piles)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>se mettre à l'abri</b> dans le bâtiment le plus proche</li><li>• <b>s'isoler</b> si possible dans une seule pièce</li><li>• <b>Boucher toutes les entrées d'air</b> et arrêter la ventilation</li><li>• <b>Ne pas aller chercher ses enfants à l'école</b></li><li>• Écouter la <b>radio</b></li><li>• Ne pas téléphoner pour <b>ne pas encombrer les lignes</b></li><li>• Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation</li><li>• <b>Si vous devez évacuer</b>, coupez l'électricité et le gaz, et orientez-vous vers les points de rassemblement définis</li><li>• Ne prendre la pilule d'iode que sur demande du Préfet</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Suivre les consignes</b> des autorités</li><li>• <b>Ne pas consommer</b> de fruits, légumes et eau du robinet sans aval des autorités</li></ul>



# Le risque d'inondation

## Comment se manifeste t-il ?

Les inondations peuvent se produire de trois manières, qui peuvent se cumuler :

- Par débordement de cours d'eau : en période de crue.
- Par ruissellement : lorsque les sols sont saturés, pouvant se traduire par des coulées de boue.
- Par saturation des réseaux d'assainissement : lorsque les réseaux d'évacuation sont saturés, les remontées se font par les égouts.

Le risque d'inondation survient lors d'épisodes de fortes pluies ou en période de forte marée, lorsque l'évacuation vers la mer devient impossible.

La montée des eaux peut être plus ou moins rapide et son niveau varie selon les zones.

### L'inondation peut s'amplifier avec :

- ◆ L'intensité et la durée des précipitations
- ◆ La surface et les pentes
- ◆ La couverture végétale et la capacité d'absorption du sol
- ◆ La présence d'obstacles à la circulation des eaux



### L'ordre d'évacuation

Il est donné par le Préfet de manière exceptionnelle. Il sera diffusé par :

- Radios locales
- Véhicules équipés de haut-parleurs
- Porte à porte
- Panneaux électroniques
- site internet de la commune



# Le risque d'inondation

Radio à écouter :

- Delta FM 100.7
- France bleu Nord 92.6

AVANT	PENDANT (dès le signal d'alerte)	APRÈS
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Fermer portes et fenêtres</b>, obturer les entrées d'eau</li><li>• <b>Prévoir les gestes essentiels</b> (couper l'eau et l'électricité, faire une réserve d'eau potable et d'aliments, rassembler les papiers officiels, argent, médicaments...en vue d'une évacuation éventuelle)</li><li>• <b>Protéger vos papiers / objets</b> importants de l'eau</li><li>• <b>Préparer une zone de vie</b> à l'étage en cas de nécessité.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Ne pas aller chercher les enfants à l'école</b></li><li>• <b>Se mettre sur les point haut</b> (étage de maison...)</li><li>• <b>Amarrez vos cuves et objets</b> flottants dans vos caves, sous-sols et jardins</li><li>• <b>S'informer</b> de la montée des eaux (radio)</li><li>• <b>Préparer un sac</b> avec les objets de première nécessité pour une potentielle évacuation</li><li>• <b>N'évacuez que sur ordre</b> des autorités ou par nécessité (toujours en rejoignant les points haut)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Aérer, nettoyer et désinfecter</b> les pièces</li><li>• <b>Chauffer dès que possible</b></li><li>• ne rétablir électricité et gaz que si votre <b>installation est sèche</b></li><li>• Ne revenez à votre domicile qu'après en avoir reçu l'ordre</li><li>• Faites <b>l'inventaire de vos dommages</b> et préparez vos dossiers d'assurance</li></ul>



# Le risque d'intempéries

## Comment se manifeste t-il ?

Les intempéries peuvent se traduire par:

- des tempêtes de plus de 89 km/h
- des pluies intenses qui peuvent provoquer des inondations, coulées de boue... Pouvant se cumuler avec les tempêtes et les intensifier
- des chutes de neige et verglas peuvent provoquer des chutes, accidents de la route...
- des orages

**Les effets varient selon l'intensité de/des intempéries : destruction de biens, risques de chutes d'arbres, accidents de la route, endommagement des réseaux électrique et téléphonique... Victimes possibles.**



## Comment anticiper / prévoir ?

Il est possible d'anticiper ce risque en surveillant les prévisions météorologiques. La presse, les réseaux sociaux, la radio et les chaînes d'informations locales annoncent l'arrivée de fortes intempéries.

Il est ainsi possible de se préparer en amont de leur arrivée.

Les intempéries peuvent se traduire par:

- des tempêtes
- des pluies intenses
- des chutes de neige et verglas
- des orages



# Le risque d'intempéries

Radio à écouter :

- Delta FM 100.7
- France bleu Nord 92.6

AVANT	PENDANT	APRÈS
<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Suspendre ou limiter</b> au maximum toutes activités extérieures (selon le niveau de vigilance)</li><li>• <b>Rentrer ou fixer</b> les objets susceptibles d'être emportés</li><li>• <b>Fermer les portes et volets de votre logement</b></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>S'informer</b> du niveau d'alerte, des messages météo avec l'aide d'une radio à piles.</li><li>• <b>Se déplacer le moins possible.</b> Si vous êtes en voiture, rouler doucement</li><li>• <b>Ne jamais s'abriter sous un arbre</b></li><li>• <b>Débrancher les appareils électriques</b> et les antennes de télévision</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Couper les branches et arbres</b> qui menacent de s'abattre</li><li>• <b>Faire attention aux fils électriques</b> et téléphoniques tombés</li><li>• <b>Faire l'inventaire de vos dommages</b> et préparer vos dossiers d'assurance</li></ul>

## Vigilance météorologique :

- **Vigilance absolue :** Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus. Tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.
- **Soyez très vigilant :** Des phénomènes dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.
- **Soyez attentif :** si vous pratiquez des activités sensibles aux risques météorologiques, tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.
- **Pas de vigilance particulière**



# Le risque sanitaire

## Qu'est-ce que le risque sanitaire ?

Le **risque sanitaire** correspond à une crise liée à une épidémie ou même à une pandémie.

Une **épidémie** est une situation pour laquelle une maladie, souvent d'origine virale, se propage rapidement dans une zone géographique limitée et sur une période courte. On parle de **pandémie** lorsque cette maladie se diffuse à grande échelle et touche plusieurs pays, voire plusieurs continents.

## Transmission :

La plupart des maladies à l'origine des épidémies se **transmettent** :

- par le **contact** avec des personnes infectées ;
- par des **objets** qu'elles ont touchés ;
- par les **voies aériennes** (toux, éternuements, respiration).

C'est pourquoi, lorsqu'une personne présente des symptômes, il est important de **limiter les contacts et de respecter la distanciation sociale**.

L'épidémie de **Covid-19** a montré que ces gestes permettent de ralentir la propagation de la maladie et de protéger la population.

INFORMATION CORONAVIRUS COVID-19

### PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Aérer les pièces le plus souvent possible
- Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres
- Porter un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée
- Limiter au maximum ses contacts sociaux
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Éviter de se toucher le visage
- Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)






# Le plan vigipirate - attentat

## A quoi sert-il ?

Le plan vigipirate poursuit 3 grands objectifs :

- **Assurer en permanence une protection** adaptée des citoyens, du territoire et des intérêts de la France contre la menace terroriste
- **Développer et maintenir une culture de vigilance** de l'ensemble des acteurs de la Nation afin de prévenir ou de déceler le plus en amont possible toute menace terroriste
- **Permettre une réaction rapide et coordonnée** en cas de menace caractérisée ou d'action terroriste, afin de renforcer la protection, de faciliter l'intervention, d'assurer la continuité des activités d'importance vitale et donc de limiter les effets du terrorisme

## Les niveaux d'alerte :

Niveau d'alerte	Symbole	Signification	Mesures prises
Vigilance		Vigilance permanente face à une menace durablement élevée mais diffuse	Ce niveau correspond à une posture de sécurité, valable sur l'ensemble du territoire, au quotidien. Il implique la mise en place d'un socle de 100 mesures (300 pour le "catalogue" vigipirate)
Sécurité renforcée - risque attentat		Protection renforcée face à un niveau de menace élevé	Ce niveau correspond à une menace terroriste élevée, voire très élevée, concernant l'ensemble du territoire ou ciblant une zone géographique ou un secteur d'activité particulier. Ce niveau d'alerte n'a pas de limite de temps définie. Il prévoit le renforcement des mesures additionnelles, comme des patrouilles supplémentaires, des filtrages ou des fouilles.
Urgence attentat		Protection renforcée face à une menace d'attaque terroriste imminente	Un état maximal de vigilance et de protection est déclenché sur l'ensemble du territoire national ou sur une zone géographique ou un secteur délimité pour prévenir le risque de sur-attentat. Des mesures additionnelles et contraignantes peuvent être prises, comme la fermeture de certaines routes et de transports publics, l'arrêt du ramassage scolaire, et la diffusion d'informations et/ou conseils comportementaux via l'application téléphonique SAIP, les différents sites internet institutionnels, la télévision ou encore la radio. Ces mesures peuvent être désactivées dès la fin de la gestion de la crise.



# Le plan vigipirate - attentat

## RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

### 1/ S'ÉCHAPPER si c'est impossible 2/ SE CACHER

**1/ S'ÉCHAPPER** si c'est impossible

Localisez le danger pour vous en éloigner

Si possible, aidez les autres personnes à s'échapper

Ne vous exposez pas

Alertez les personnes autour de vous et dissuadez les gens de pénétrer dans la zone de danger

**2/ SE CACHER**

1 Enfermez-vous et barricadez-vous

2 Éteignez la lumière et coupez le son des appareils

3 Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

4 **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

### 3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

Gardez les mains levées et ouvertes

### VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place\_Beauvau et @gouvernementfr





# Le plan familial de mise en sûreté

## PRÉPARATION AU CONFINEMENT

### Préparation de l'habitation :

- Recenser toutes les portes et fenêtres, bouches d'aération et ventilations classiques ou mécaniques à fermer ou à verrouiller
- Savoir où se trouve la fermeture de gaz et couper l'alimentation

### Préparation de la pièce de confinement

- Choisir une pièce avec le moins d'ouvertures et d'entrées d'air
- Repérer toutes les entrées d'air pour pouvoir les obstruer rapidement
- Savoir comment couper le chauffage

### Outils de confinement :

- Ciseaux
- Films plastiques pour boucher toutes les aérations
- Adhésif
- Linge
- Réserve d'eau pour mouiller les linges

### Liste des objets à laisser en permanence dans la pièce de confinement :

- Trousse de premiers soins
- Radio (à piles de préférence) : Delta FM 100.7 ; France Bleu Nord 92.6.
- Des piles
- Lampe de poche
- Bougies
- Allumettes ou briquet
- Une réserve d'eau potable
- Une réserve de denrées non périssables
- Un seau pour les besoins naturels s'il n'y a pas d'accès aux WC
- S'il y a un bébé, prévoir : couches, biberons vides, de quoi l'occuper

### En fin d'alerte :

Malgré toutes les précautions, certaines pièces de votre domicile ont absorbé une partie de la pollution. Il faut donc déconfiner :

- Retirer toutes les protections de la pièce de confinement et aérer au maximum
- Ouvrir les fenêtres, portes et ventilations pour aérer toute l'habitation

Le Plan Familial de Mise en Sécurité est destiné aux personnes vivant sous le même toit pour leur permettre de se préparer aux situations de crise. Chacun pourra être en mesure de mettre sa famille et ses biens en sûreté en attendant les secours.



# Le plan familial de mise en sûreté

## LORSQUE L'ALERTE RETENTIT

### ORDRE DE SE CONFINER

#### Premier réflexe :

- Se mettre à l'abri rapidement
- Écouter la radio : Delta FM 100.7 ; France bleu Nord

#### Dans votre habitation :

- Fermer toutes les fenêtres
- Verrouiller les portes à clé
- Fermer toutes les aérations
- Fermer l'arrivée du gaz
- Couper le chauffage si besoin
- Se munir de médicaments indispensables
- Prendre des denrées non périssables
- Prendre un téléphone et son chargeur
- Se réunir dans la pièce de confinement

### ORDRE D'ÉVACUER

#### Avant de partir :

- Prendre les médicaments indispensables
- Prendre les papiers et documents importants
- Prendre quelques vêtements chauds
- Fermer l'eau, le gaz et l'électricité

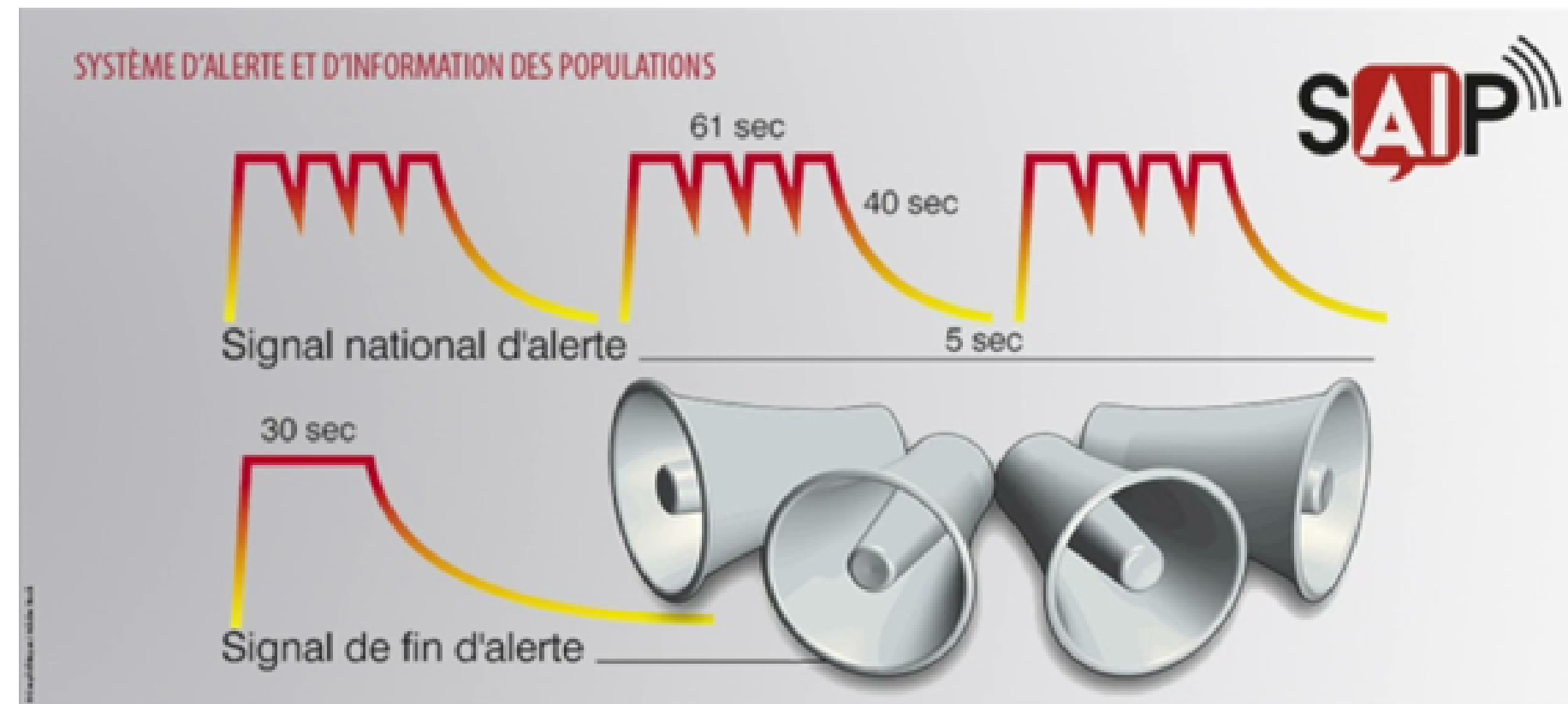
#### En partant :

- Fermer la porte à clé
- Vérifier si quelqu'un dans votre voisinage a besoin d'aide pour être évacué



# Notion d'alerte

La sirène d'alarme sert à alerter la population d'un danger grave et immédiat afin qu'elle adopte les bons réflexes (se mettre à l'abri, s'informer, éviter les déplacements). Elle est déclenchée en cas de risque pour la population.



- 1 Le signal d'alerte :**  
3 cycles de 5 séquences (sons modulés) d'une durée d'1 minute et 41 secondes séparées par 1 silence de 5 secondes.
- 2 La fin du signal d'alerte :**  
Son continu de 30 secondes
- 3 Le signal d'essai mensuel:**  
1 cycle de 5 séquences (sons modulés) d'une durée d'1 minute et 41 secondes



# ANNUAIRE GÉNÉRAL



Hôtel de Ville  
Place de la République  
59210 Coudekerque-Branche  
Tel : 03 28 29 25 25  
<https://www.ville-coudekerque-branche.fr/>

➤ Pompiers .....	18
➤ Urgences depuis un portable ....	112
➤ Police municipale .....	03 28 61 30 45
➤ Police .....	17
➤ SAMU .....	15
➤ SAMU social .....	115
➤ Préfecture du Nord (Lille) .....	03 20 30 59 59
➤ Sous-préfecture de Dunkerque ..	03 28 20 59 59
➤ SOS Médecins national .....	3426 (0,12 €/min)
➤ Centre antipoison Lille .....	0 800 59 59 59
➤ SOS brûlures .....	03 20 44 72 78
➤ SOS mains .....	08 26 20 95 75
➤ Clinique Villette .....	03 64 57 70 54
➤ Centre hospitalier Dunkerque .....	03 28 28 59 00
➤ Polyclinique Grande-Synthe .....	03 28 58 60 00
➤ Clinique des Flandres .....	03 74 82 82 00
➤ Dépannage électricité .....	09 72 67 50 59
➤ Dépannage gaz .....	0 800 47 33 33
➤ L'eau du dunkerquois .....	0 977 423 423